

Septembre 2015

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Durant la période d'été, notre municipalité est bien vivante. Avec la période des vacances et la venue des vacanciers et des résidents saisonniers, les plans d'eau ont été bien occupés, le temps chaud était de la partie, et nous avons pu profiter d'une foule d'activités. Je tiens à remercier les organisateurs et les bénévoles impliqués dans tous les événements qui se sont déroulés à Lac-des-Écorces au cours de l'été : Relais pour la vie, festivités de la Fête nationale, Festival country Ranch el Ben, Journée country, tournois de balle-molle et bien d'autres. Grâce à vous, nous avons la chance de participer à des activités variées, de se rassembler et de faire découvrir notre municipalité aux visiteurs de l'extérieur.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, ceux qui ont emménagé dans notre belle municipalité au cours de l'été. Je vous invite à venir me rencontrer à l'hôtel de ville ou à me saluer lorsque vous me croiserez dans la rue, je suis toujours très heureux de rencontrer les citoyens. Bienvenue à Lac-des-Écorces!

Finalement, je désire souligner qu'il me fait toujours un grand plaisir de recevoir vos commentaires et suggestions visant à améliorer le bien-être de notre collectivité. C'est avec rigueur, et en toute objectivité, que j'en fais la recommandation auprès du Conseil. Nous travaillons collectivement afin d'assurer que tout un chacun soit fier d'être citoyen de Lac-des-Écorces.

Je vous souhaite un bel automne haut en couleur !

Pierre Flamand
Maire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

À la municipalité, nous entamons la saison avec de gros projets! En effet, la reconstruction de l'édifice municipal abritant la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides dans le secteur Val-Barrette débutera dans les prochaines semaines. De plus, au cours de l'automne, l'équipe des travaux publics et les techniciens en eau procéderont à des travaux d'entretien importants sur le réseau d'aqueduc, afin d'assurer la qualité de l'eau sur l'ensemble du réseau d'aqueduc.

Avec la rentrée scolaire qui arrive sous peu, je vous invite à redoubler de prudence lorsque vous circulez sur le réseau routier en périphérie des établissements scolaires. Vous trouverez d'ailleurs dans ces pages un article au sujet des brigadiers scolaires et le rôle important qu'ils jouent pour la sécurité de nos enfants.

Jean Bernier
Directeur général

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h

819-585-4600

672, boul. St-François, Lac-des-Écorces, J0W 1H0

Problèmes d'aqueduc ou d'égout?

Il faut d'abord localiser et identifier la source du problème.

Contactez la Municipalité durant les heures d'ouverture.

Le soir et la fin de semaine, contactez Sylvain Lachaine au 819-440-6237.

(URGENCE SEULEMENT)

Location de salle et activités

Pour une location de salle, ou pour tout besoin d'information sur les loisirs et activités se déroulant dans la municipalité, communiquez avec Valérie Fournier.

Service des loisirs – poste 243 – loisirs@lacedesecorces.ca

PURGE RÉGULIÈRE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La municipalité procédera à une opération de purge des bornes fontaines cet automne afin de rétablir la qualité de l'eau dans certains secteurs. Cette procédure pourrait vous occasionner certains désagréments que nous voulons limiter le plus possible. Au cours de cette période, l'alimentation en eau sera perturbée. Au cours des opérations, il est normal que dans les zones affectées par le rinçage, l'eau soit brouillée pour un temps et que des baisses de pression soient observées.

DÉBUT DE L'OPÉRATION

L'opération qui a débuté le 20 août dernier, aura lieu à toutes les deux semaines, le jeudi. Prochaines purges : 17 septembre, 1er octobre, 15 octobre, 29 octobre.

La situation sera réévaluée à l'automne pour déterminer la fréquence nécessaire de l'opération. Afin de faciliter l'opération pour les citoyens touchés, les travaux auront lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

SECTEURS TOUCHÉS

Boulevard St-François (Nord de St-François et à l'Ouest du chemin du Pont)

Avenue du Collège (entre le boulevard St-François et la rue des Pins)

Avenue des Saules (entre la rue de la Montagne et la rue des Pins)

Rue des Pins

Route 311 Nord

Avenue du Quai (entre le boulevard St-François et la rue des Noisetiers)

Rue Grande Allée

RECOMMANDATIONS

Important avant la consommation: Laissez couler l'eau de vos robinets pendant quelques minutes, afin d'obtenir une eau claire. Notez qu'il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau avant la consommation.

Nous vous invitons à suivre ces quelques mesures, que vous pouvez appliquer en tout temps, afin d'améliorer la couleur de votre eau.

- Ouvrir le robinet du bain et un autre robinet durant quelques minutes (retirez avant l'aérateur du robinet (petit grillage) et ne jamais faire fonctionner la toilette en même temps)
- Effectuer la purge de votre chauffe-eau (valve au bas de l'appareil)
- Nettoyer le filtre au branchement de la laveuse
- Nettoyer les tamis installés aux raccordements de certains appareils domestiques

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Marc-Antoine Montpetit
Technicien en eaux
tech@lacedesecorces.ca – (819) 585-4600

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

L'équipe des travaux publics s'affaira cet automne à des travaux d'entretien sur le territoire. Le service travaillera de façon prioritaire au nettoyage des fossés en bordure des rues principales, et complètera également dans les prochaines semaines, les travaux d'asphaltage sur la montée Plouffe.

Des travaux de réparation et d'entretien ont été réalisés au terrain de balle du secteur Val-Barrette. La cabane des joueurs a été entretenue, et un espace pour l'annonceur a été construit. Des réparations mineures ont également été réalisées sur la galerie et les accès de la cabane principale afin de la remettre en bon état. Des travaux resteront à faire sur les grillages et renouveler les équipements désuets en vue de la prochaine saison.

Sylvain Lachaine
Surintendant des travaux publics
voirie@lacedesecorces.ca – poste 225

SERVICE D'URBANISME

Demande de permis

Sachez qu'avant d'effectuer tout travail sur votre terrain (aménagement du bord de l'eau, piscine, rénovation, construction, etc.) vous devriez vérifier auprès du service d'urbanisme si votre projet est conforme à la réglementation municipale et vous assurer d'avoir un permis lorsque nécessaire. Appelez afin de prendre un rendez-vous, de cette façon vous serez assuré de rencontrer une inspectrice, de plus nous vous renseignerons sur les documents requis pour l'obtention d'un permis. Vous pouvez visiter le site internet de la municipalité pour consulter les capsules d'information. www.lacdesecorces.ca

Cet été, un nombre important de demandes de permis a été observé à la municipalité. Bien qu'en période estivale, deux inspectrices en bâtiment et environnement sont en poste pour répondre à la demande, des délais plus longs qu'à l'habitude ont été observés cet été. Nous vous remercions de votre compréhension, et vous rappelons que le service a 30 jours pour étudier votre demande. Il est donc important de s'y prendre à l'avance!

Preuve de vidange de fosse sceptique

Toute fosse septique doit être vidangée de façon minimale;

- une fois à tous les 2 ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé de façon permanente;
- une fois à tous les 4 ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé de façon saisonnière;

Le propriétaire de tout bâtiment doit transmettre à la municipalité une copie de la facture attestant que la vidange de sa fosse septique a été faite de façon conforme.

Veillez prendre note que la municipalité est membre de la cour municipale depuis juin 2014, et peut émettre un constat d'infraction en cas de contravention à la réglementation.

Edith Beauchemin
819-585-4600 p.224
urb2@lacdesecorces.ca

Hélène Poisson
Service d'urbanisme - poste 223
urb@lacdesecorces.ca

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des matières résiduelles a débuté le vendredi 28 août dernier sur le territoire. La collecte se fera tous les deux vendredis, la même journée que la collecte du bac de recyclage. Nous vous invitons à vous référer aux recommandations de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) pour bien connaître les matières acceptées dans le bac brun. Pour tout besoin d'information supplémentaire, communiquez avec la RIDL (819) 623-7382 www.ridl.ca

Pourquoi participer à la collecte?

Saviez-vous que nos déchets domestiques contiennent environ 45 % de matières organiques compostables? En utilisant votre bac brun pour récupérer vos résidus alimentaires et vos résidus de jardin, vous contribuez à améliorer la qualité de l'environnement. Grâce à votre collaboration, toutes les matières compostables qui étaient auparavant traitées comme des déchets serviront désormais à produire un compost de qualité. Le succès de cette collecte repose donc sur votre participation!

IMPORTANT : Avant de déposer des cendres dans votre bac brun, assurez-vous qu'elles soient complètement refroidies pour éviter qu'elles ne causent un incendie. Il est préférable de les laisser refroidir dehors, dans un contenant métallique fermé.

Voici quelques astuces que vous pouvez intégrer à votre système de collecte de maison pour éviter certains désagréments

Éviter les mauvaises odeurs : Saupoudrez le bac avec du bicarbonate de soude ou de la chaux, utilisez un contenant de plus petite taille dans la cuisine et le vider régulièrement dans le bac laissé à l'extérieur, recouvrez les résidus de cuisine humides avec de la matière sèche (ex: papier journal), sortez le bac chaque semaine même s'il n'est pas plein, ne laissez pas le bac au soleil, ne mettez pas d'herbe fraîchement coupée dans le bac, rincez le bac avec de l'eau et un peu de vinaigre après chaque ramassage.

Faire fuir les mouches à fruit et les vers blancs : Enveloppez les restes de viande ou de poisson dans du papier journal avant de les jeter dans le bac, placez les

viandes à jeter au congélateur ou au réfrigérateur et transférez-les dans le bac le jour de la collecte, aspergez les insectes de sel ou de vinaigre pour les tuer directement dans le bac.

Éloigner les petits animaux : Appliquez un peu d'onguent contre la toux (baume du tigre, Vicks, VapoRub) sur le couvercle du bac.

Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (tic)

Il y aura collecte le vendredi 25 septembre 2015 de 8h à 17h

Secteur Lac-des-Écorces : Hôtel de ville, 672 boulevard St-François

Secteur Val-Barrette : Garage municipal, 135 boulevard St-Joseph

Produits acceptés - RDD: Huiles usées, tubes fluorescents et ampoules combustibles, peintures usagées (incluant les contenants vides et secs), piles et batteries, aérosols, autres produits ménagers (que l'on retrouve à la maison)

Produits acceptés - TIC : Écran, clavier, disque dur, cartouches d'encre, scanner, autres composantes informatiques (lecteur de disquette, cd-rom, dvd-rom,...) système de son (haut-parleur inclus, lecteur mp3, baladeur), micro-ondes, machine à écrire électronique, magnétoscope, lecteur dvd, téléviseurs.

Sont refusés à la collecte : Tous les contenants de plus de 20 litres (5 gallons), huile de friture commerciale, accessoires de peinture (pinceaux, pannes, et autres), les vases de fosse septique, de puisard et de sable, tous les produits portant la mention : biodégradable et tous les industriels

Pour plus d'informations et la liste complète des matériaux acceptés lors de la collecte, communiquez avec la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre au 819-623-7382

Tout au long de l'année, vous pouvez apporter les piles et batteries à l'hôtel de ville et aux bibliothèques municipales. Les bibliothèques acceptent également les cartouches d'encre.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RIVIÈRE KIAMIKA (SSIRK)

La Fête des pompiers 2015

Le 5 septembre dernier à Chute St-Philippe, les participants ont pu faire des tours de camions de pompier, pratiquer l'arrosage avec les boyaux d'incendie et faire des simulations d'interventions. Les pompiers, ambulanciers, policiers et intervenants d'urgence étaient sur place pour donner des conseils de prévention. C'était une très belle journée familiale, rendez-vous l'an prochain à Kiamika!

Le ramonage de cheminée : n'attendez pas à l'automne!

Le ramonage des cheminées est une procédure simple mais tout à fait essentielle. Que vous utilisiez un foyer conventionnel ou un poêle à combustion lente, il est recommandé de faire ramoner sa cheminée annuellement.

Pourquoi faire ramoner sa cheminée?

- Parce que la créosote est très inflammable et peut constituer un danger.
- Parce que la créosote s'accumule sur les parois des conduits de fumée, ce qui diminue le rendement de l'appareil.
- Pour prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Pour prévenir les risques d'avoir un nid d'abeilles, de petits animaux ou d'oiseaux dans la cheminée.

Pour disposer des cendres de votre foyer, assurez-vous qu'elles soient complètement refroidies en les mettant dans un contenant métallique fermé, éloigné de la maison. Vous pouvez ensuite les transférer dans un sac et les jeter aux ordures ou dans le bac des matières résiduelles.

Dominic Tremblay
Coordonnateur prévention et formation
prevention@lacadeseorces.ca - 819-436-3086



Rentrée scolaire – Conseils de sécurité

Avec le retour en classe, vous remarquerez la présence des brigadiers scolaires, munis d'un panneau « Arrêt » et d'une veste de sécurité fluorescente, patrouiller les abords des écoles primaires. Les brigadiers et brigadières scolaires ont pour rôle d'assurer des déplacements sécuritaires aux jeunes lorsqu'ils se rendent à l'école de même qu'au retour à la maison.

Rôle du brigadier :

- Accompagner les enfants afin de prévenir les accidents de la circulation;
- Interrompre la circulation des véhicules au moyen de leur enseigne d'arrêt portative aux endroits où il n'y a pas de feu de circulation;
- Porter une attention particulière aux flâneurs aperçus aux abords de la cour d'école;
- Aider les élèves à traverser la voie publique.

Le Code de la sécurité routière du Québec (article 311) accorde un statut particulier aux brigadiers : « Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux ». Le brigadier scolaire juge de l'état de la circulation et choisit le moment opportun pour autoriser la traversée. Il s'efforce d'être vigilant de manière à assurer la sécurité des jeunes sur le chemin de l'école et ainsi éviter les accidents.

Suzanne, Nancy et Jean-Pierre, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons une bonne année scolaire!

BIBLIOTHÈQUES

Secteur Lac-des-Écorces

570, boul. St-François
819 585-2555

Mardi : 17h30 à 20h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 17h30 à 20h00
Vendredi : 12h30 à 15h00

Secteur Val-Barrette

135, rue St-Joseph
819 585-3131

Lundi : 17h30 à 20h00
Jeudi : 17h30 à 20h00

Saviez-vous ?

Vos deux bibliothèques sont branchées. Vous pouvez réserver et renouveler vos prêts de documents et faire des demandes de prêts entre bibliothèques. De plus, des ordinateurs avec accès internet sont disponibles dans les 2 bibliothèques. Une bénévole peut initier les personnes qui le désirent. Les bibliothèques acceptent les dons de livres récents et en bon état.

Le Cercle de Fermières fête son 100e anniversaire

Toujours de leur temps, après 100 ans!

Au Québec on compte près de 650 cercles de fermières dans toutes les régions. Cette année, ce sont donc des milliers de femmes qui célébraient cet anniversaire. Pour l'occasion, Les Cercles de Fermières ont tricoté maille par maille un carré, une fleur, une bande pour orner leur municipalité de ce qu'on appelle le tricot graffiti, aussi appelé art urbain. Vous pouvez en observer dans plus de 400 municipalités.



Création du cercle des fermières
de Lac-des-Écorces



Création du cercle des fermières
de Val-Barrette

À Lac-des-Écorces, on compte deux organisations ; Le Cercle des fermières de Lac-des-Écorces et le Cercle des fermières de Val-Barrette. Les deux organisations sont très actives et organisent des activités régulièrement; rencontres intergénérationnelles, activités hebdomadaires, tricot-thé, cours et ateliers, expositions, et bien d'autres. Pour avoir plus d'information ou pour joindre un Cercle de fermières, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables.

Cercle des fermières Lac-des-Écorces: Nicole Thériault – 819-585-2490

Cercle des fermières Val-Barrette : Janelle Malenfant – 819-597-2438

SERVICE DES LOISIRS

Concours de photographies – Calendrier municipal 2016

La municipalité organise un concours de photo pour les photographes amateurs ou professionnels de tous âges afin d'illustrer le calendrier municipal 2016. **Date limite pour participer : 19 octobre 2015.** Consultez le site internet de la municipalité pour tous les détails. www.lacdesecorces.ca

Thème : « Le Beau côté de la Vie ! »

À gagner : Les photos gagnantes illustreront le calendrier 2016 de la municipalité de Lac-des-Écorces. Un cadre numérique à l'effigie de la municipalité sera tiré parmi tous les participants (valeur 95\$).

Comité des loisirs de Lac-des-Écorces

Le comité des loisirs de Lac-des-Écorces est à la recherche de deux nouveaux membres pour rejoindre son équipe. Dans la dernière année, le Comité des loisirs a organisé plusieurs activités; une activité spéciale pour Pâques, la Fête nationale, la ligue de balle-molle adulte, l'implantation d'un jardin sur le site du dôme Uniprix, entre autres. D'autres beaux projets sont à venir... Pour plus d'informations ou pour vous joindre au Comité des loisirs, communiquez avec Sonia Lortie 819-585-4195.

Activités de la Mèreveille à Lac-des-Écorces

La Mèreveille est un organisme qui offre des services aux familles de la région. La municipalité et la Mèreveille souhaitent développer des services et activités pour les mères, les pères, enfants et familles de Lac-des-Écorces. Des cuisines collectives ont lieu chaque mois, et d'autres activités pourraient s'ajouter selon la demande (yoga prénatal, postnatal, massage bébé, cuisine petits-pots, cardio-poussette et autres). Inscriptions et informations : (819) 623-3009.

Camp de jour

Le camp de jour de la municipalité a accueilli plus de 50 enfants cet été!! Ils ont eu la chance de faire plusieurs sorties; plage, ferme, miels d'Anicet, glissades d'eau, notamment. Les participants avaient aussi un grand terrain de jeux sur le site du dôme Uniprix, et une équipe d'animation du tonnerre!

ÉVÉNEMENTS À VENIR

11-13 septembre 2015 – Championnat canadien de softball

Nous aurons la chance d'accueillir des équipes de haut calibre provenant des provinces de l'Est du Canada. Le tournoi aura lieu aux terrains de balle-molle du secteur Val-Barrette situés près du 110 rue Picardie. Le match de départ est prévu à 19h le vendredi et l'événement se tiendra jusqu'à la finale du dimanche après-midi. L'entrée est gratuite!

15 septembre 2015 – Présentation de la politique culturelle

De 10h à 12h à la salle communautaire, 245 rue de la Montagne. Rencontre avec l'agente culturelle de la MRC Antoine-Labelle, Janie Dumas-Jasmin, qui nous présentera le plan d'action et l'aide financière disponible pour des projets à caractère culturels. Bienvenue à tous.

17 septembre 2015 – Conférence Les chemins les plus connus

L'organisation *Du Québec à Compostelle* présentera une conférence, qui portera sur huit chemins parmi les plus connus, qui se retrouvent en France, en Espagne et au Portugal. Des pèlerins expérimentés participeront à la conférence pour partager leur expérience et répondre aux questions. Ouvert à tous, gratuit. À 18h30 à la salle communautaire, 245 chemin de la Montagne.

** Vous organisez un événement dans la municipalité? Envoyez-nous l'information, et il nous fera plaisir d'en parler dans le bulletin municipal, le site web et les réseaux sociaux de la municipalité.